

30 SEPTEMBRE 2015

Les pharmaciens à nouveau mobilisés face au manque de moyens et aux nouvelles menaces sur l'officine

Les pharmaciens d'officine se mobiliseront le 30 septembre 2015 pour alerter leurs patients et le Président de la République sur les graves menaces que les injonctions de Bruxelles et le nouveau plan d'économie de l'assurance maladie font peser sur la profession. L'accès au médicament sur l'ensemble du territoire en ressort fragilisé.

Il y a un an, les pharmaciens d'officine se mobilisaient dans une grande manifestation nationale pour alerter les Français contre les graves menaces que faisait alors peser sur leur avenir le projet de loi porté par MM. Montebourg et Macron.

Grâce à la mobilisation de la profession et au soutien de leurs patients qui ont signé plusieurs millions de pétitions, ces menaces ont été repoussées.

Les pharmaciens se sont investis dans une profonde mutation de leur exercice, avec l'introduction de nouvelles missions destinées à améliorer la prise en charge des patients chroniques et à développer la prévention. Ils se sont engagés dans une réforme de leur mode de rémunération.

Un an après, la pression économique prend des proportions insupportables sur fond de nouvelles menaces pour l'officine.

D'une part, l'Union européenne rappelle à la France la nécessité de prendre des mesures de déréglementation dans le secteur de la santé.

D'autre part, le Gouvernement qui entend limiter la croissance des dépenses de santé pour ramener le déficit de la sécurité sociale sous la barre des 10 milliards d'euros, prévoit la mise en œuvre d'un plan d'économie de 3,4 milliards d'euros. Les mesures envisagées se traduisent par une aggravation inédite de la pression sur le médicament appelé à contribuer à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

Ainsi, 55 % des économies contenues dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 reposent sur un secteur qui ne représente que 16 % des dépenses. Entre 2010 et 2016, le montant des économies sur ce seul poste a été triplé sans aucun bilan de leur impact sur les officines qui voient leur chiffre d'affaires et leurs marges reculer d'année en année. Il en résulte une fragilisation du réseau officinal qui s'est accélérée en 2014. Conséquence, depuis le début de l'année, une officine disparaît tous les deux jours.

C'est pour dénoncer la situation d'urgence dans laquelle se retrouvent les pharmacies d'officine que la profession se mobilise à nouveau le 30 septembre 2015.

Cette mobilisation prend la forme d'actions multiples, dont l'ouverture exceptionnelle des pharmacies jusqu'à minuit dans certaines villes, la sensibilisation des patients qui seront à cette occasion remerciés de leur soutien massif en 2014, des rassemblements et l'interpellation des Pouvoirs publics.

La FSPF, principal syndicat des pharmaciens d'officine, a pris l'initiative d'alerter le Président de la République par une lettre ouverte (ci-jointe). Les pharmaciens d'officine sont appelés à adresser cette lettre par voie postale à l'Élysée.

Les pharmaciens réclament davantage de moyens pour pouvoir continuer à assurer l'accès au médicament de nos concitoyens et la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'officine destiné à soutenir les plus fragiles, pour que l'exercice des professions de santé libérales redevienne attractif afin d'encourager la vocation de nos jeunes diplômés à réinvestir les territoires.

Lettre ouverte au Président de la République

Les pharmacies en danger

Monsieur le Président de la République,

Le 30 septembre 2014, il y a un an, jour pour jour, inquiets pour l'avenir de la santé des patients, les pharmaciens d'officine interpellaient l'opinion publique lors d'une grande manifestation nationale. **Les trois principes** fondamentaux de leur exercice étaient en effet mis en cause par le projet de loi « pour la croissance et l'activité » :

- **Sécurité** du médicament dispensé exclusivement en officine, garantie pour les patients d'un accompagnement personnalisé et d'une traçabilité fiable ;
- **Egalité** d'accès au médicament en tout point du territoire, grâce à un maillage territorial inscrit dans le code de la santé publique ;
- **Indépendance** des pharmaciens à l'égard des acteurs financiers, garantie par la propriété des officines détenue par des professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat.

Des millions de Français, par leur signature, ont apporté leur soutien à cette mobilisation et exprimé leur choix en faveur d'un modèle de dispensation du médicament de proximité. Nous les en remercions.

Sensible aux craintes de nos concitoyens, votre Gouvernement s'est alors engagé en faveur d'une réforme de la Pharmacie d'officine, dans le respect de ses principes fondateurs : modernisation du réseau des officines, ouverture de la profession aux jeunes diplômés, réforme de la rémunération des pharmaciens.

Hélas, un an plus tard, au-delà des ambitions, les moyens ne sont pas au rendez-vous.

C'est toujours le médicament qui, cette année encore, constitue la principale variable d'ajustement des budgets de l'assurance maladie. De plans d'économies en plans d'économies, les moyens sont arrachés à la Pharmacie d'officine.

Les pharmaciens ont toujours fait preuve de leur capacité à se moderniser. Ils ont été les premiers, en ville, à déployer le tiers-payant, et à mettre en œuvre le dossier pharmaceutique. Ils sauront répondre aux nouvelles opportunités qu'ouvrent la télémédecine et la santé connectée, pour toujours mieux accompagner les patients et répondre à leurs besoins nouveaux. Encore faut-il leur en donner les moyens.

Par ailleurs, l'absence de coordination des soins de ville et la timidité des réformes des soins de premier recours dans le projet de loi de santé font redouter une disparition des praticiens libéraux des territoires. Là où les déserts médicaux s'installent, les pharmacies n'arrivent plus à vivre.

Le temps presse. Une pharmacie disparaît tous les deux jours, soit une perte de 1000 emplois par an.

Pour remédier à cette situation, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons :

- **d'allouer**, dans la prochaine loi de financement de la sécurité sociale, **les ressources nécessaires au fonctionnement de l'officine française** afin qu'elle puisse poursuivre sa démarche de modernisation ;
- **de mettre en œuvre un plan d'urgence** en direction des pharmacies d'officine les plus fragilisées ;
- **de revoir le projet de loi de santé**, qui a oublié la Pharmacie, pour que l'exercice des professions de santé libérales redevienne attractif afin d'encourager la vocation de nos jeunes diplômés à réinvestir les territoires.

Monsieur le Président de la République, à travers l'avenir des pharmacies de France, c'est l'avenir de la santé de nos compatriotes qui se joue. Nous comptons sur vous pour donner un signal fort en direction des pharmacies d'officine.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.

Philippe GAERTNER
Président de la FSPF

A propos de la FSPF :

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) est le principal syndicat professionnel représentatif des pharmaciens titulaires d'officine. Structurée sur l'ensemble du territoire, elle représente et défend la profession tout en étant moteur de son évolution au plus près des besoins du patient et des enjeux de santé publique.